

Compte rendu de la séance du 16 février 2015

Election du secrétaire de séance

Monsieur Gabriel BOULAY est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil du 19 janvier 2015

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2014

Présentation pour information du compte administratif 2014 qui sera voté au prochain conseil en même temps que le compte de gestion

Ci-dessous, le bilan général de l'exercice.

	Dépenses	Recettes	Résultat exercice
Investissement	141 486,35	122 830,58	-18 655,77
Fonctionnement	352 194,21	415 919,70	63 725,49
	493 680,56	538 750,28	45 069,72

Restes à réaliser en dépenses	Restes à réaliser en recettes	Δ
600,00	21 210,00	20 610,00
0,00	0,00	0,00

Assainissement

Le maire donne précise que 26 personnes n'ont pas souhaité donner suite, 85 personnes souhaitent engager la réhabilitation de leur installation et que 4 propriétaires doivent confirmer leur réponse.

Le maire présente un tableau donnant le reste à charge pour la mise aux normes des diverses installations des bâtiments communaux :

Bâtiment	Devis estimatif	Subventions	Reste à charge	
			HT	TTC
Presbytère	10 810,00 €	6 300,00 €	4 510,00 €	5 591,00 €
Logement école	12 995,00 €	6 300,00 €	6 695,00 €	7 994,50 €
Ecole	17 190,00 €	5 157,00 €	5 157,00 €	6 876,00 €
Salle polyvalente	45 280,00 €	19 850,00 €	19 850,00 €	24 378,00 €
Totaux	86 275,00 €	37 607,00 €	36 212,00 €	44 839,50 €

Le conseil décide de l'inscription des crédits nécessaires pour la remise aux normes de ces installations.

Le maire se rapprochera des financeurs pour confirmation des subventions.

Monsieur Antoine Boulay souhaite que la possibilité d'effectuer ces travaux sur deux exercices soit envisagée. Le maire se rapprochera du maître d'œuvre.

Voie sécurité

Le maire présente le compte rendu de visite de l'agence technique départementale des Vosges pour la réalisation d'un plan de circulation.

Délibération 2015_009

Réalisation d'un plan de circulation.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la visite réalisée par M. Habert, chef du bureau sécurité (Compte rendu du conseil municipal du 24 novembre 2014) et fait part de sa rencontre avec l'Agence Technique Départementale des Vosges.

Sur sa proposition, Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de réaliser une étude d'aménagement global sur la circulation routière dans le village et les aménagements de sécurité nécessaire, confie la réalisation de cette étude à l'Agence Technique Départementale des Vosges.

Compte rendu de la séance du 16 février 2015

Subventions

Dans le cadre de la préparation du budget, il est envisagé de donner une subvention de 500 € à la coopérative scolaire et de 100 € pour la rénovation du monument Jeanne d'Arc de Ménéil sur Belvitte.

Ordures ménagères

Une présentation des coûts des OM sur 2014 est résumée dans le tableau ci-dessous.

	Déchets sauvages	Salle des Fêtes	Ecole	
Total tonnage	113	1416	202	
Nombre de levées	5	42	24	
Poids par levée	22,60	33,71	8,42	
Poids par semaine	2,17	27,23	3,88	
Coût annuel	115,33 €	373,92 €	149,37 €	638,62 €
Coût par semaine	2,22 €	7,19 €	2,87 €	

Droit de préemption

Il n'a pas été donné suite aux demandes de préemption suivantes :

M et Mme VISANI Jean Philippe	16 bis rue de Lorraine	Maison d'habitation
-------------------------------	------------------------	---------------------

SMIC Adhésions

Délibération 2015_009

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale relatif aux demandes d'adhésions des collectivités suivantes :

- Commune de Saint Remimont
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Froide Fontaine
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Manoise
- SIVOM Haute Vallée de l'Aroffe
- Syndicat mixte Voix Verte des Hautes Vosges

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les demandes d'adhésion des communes précitées.

Bureau des élections

Mise en place du bureau des élections pour les élections des conseillers départementaux des 22 et 29 mars.

Informations diverses

Le maire informe le conseil municipal de l'achat de l'ordinateur pour l'école, au coût de 677,09 € TTC.

Les travaux d'isolation à l'école et dans les combles de la mairie (pose de laine soufflée ont été réalisés). Nous ne réglons que la TVA sur ces travaux, le reste étant pris en compte au titre des certificats d'économie d'énergie.

L'employé communal réalise la rénovation des anciens sanitaires de la mairie : pose d'un faux plafond et isolation, rénovation de l'électricité, changement de la cuvette, faïences et carrelages neufs.

M. Patrice Robin informe le conseil que les joints du frigo en cuisine sont arrivés et seront prochainement changés. Il remercie Messieurs Antoine Boulay, Cyril Aubry, Eric Cherrier et Olivier Mangin pour leur aide lors de la pose d'un drain rue du Moulin et la réalisation d'une plate forme de retournement pour le camion des ordures ménagères, en haut de la Costelle. Il précise aussi que la lampe du parking Face Alu n'est plus sur une lampe permanente.

Le maire informe le conseil qu'une armoire NRA MED en vue d'un projet de raccordement au Haut débit sera installée sur la parcelle D 327 (en bordure du Monseigneur, côté monument aux morts.)

Questions diverses

M. Claude Demange s'inquiète de la dégradation occasionnée par l'exploitation forestière auprès de la cabane de chasse, aux Pinasses. Monsieur Olivier Mangin informe que les contacts nécessaires ont été pris avec Saint Benoît la Chipotte qui fera remettre en état.

M. Claude Demange souhaite savoir si le chemin qui dessert les parcelles forestières de M. Noël Renard est remis en état. Monsieur Olivier Mangin précise que Monsieur Helle Didier doit reboucher le fossé très prochainement.

Monsieur Gabriel Boulay demande pourquoi il faut attendre si longtemps pour commencer les affouages. Monsieur Olivier Mangin lui répond que c'est une demande des chasseurs et rappelle le volume restreint de bois (5 stères environ attribué à chaque affouagiste). L'an prochain, le volume de bois de chauffage étant plus important, la date d'exploitation sera avancée.